

Site de la Gruère : pour un meilleur accueil des visiteurs

Vincent Wermeille (PCSI)

Un important chantier a débuté en août dernier sur le site de l'étang de la Gruère. L'objectif est d'améliorer la circulation des quelque 150'000 visiteurs qui fréquentent annuellement le plan d'eau. L'objectif est de canaliser les visiteurs afin de préserver la réserve naturelle. Ces importants travaux prendront fin en juin 2025 et il sera à nouveau possible de faire le tour de l'étang par un cheminement canalisant le public et limitant l'impact sur l'environnement. Si ces investissements sont à saluer, il n'en va pas de même du projet d'infrastructure d'accueil prévu à la Theurre. Le principe d'aménagement retenu par le Parlement en 2015 a clairement établi une séparation entre la zone destinée aux activités touristiques et la zone "sanctuaire" qui comprend l'étang et ses abords. Afin de mieux guider, informer et sensibiliser les visiteurs, ainsi que d'exploiter le potentiel économique du site, le développement d'une véritable infrastructure d'accueil est indispensable, soulignait encore le Gouvernement jurassien en 2021.

Alors que les premières propositions issues d'un groupe de travail semblaient correspondre aux objectifs fixés, c'était sans compter sur le préavis de la commission fédérale du paysage qui concluait à l'obligation de passer par un concours d'idées, soit la garantie d'enliser davantage le projet. A l'issue d'une procédure de concours, le Gouvernement jurassien retenait le projet lauréat intitulé "la traversée d'une journée". Depuis, plus rien sinon un plan spécial qui se fait attendre et qui postule pour une entrée unique du site par la Theurre, respectivement la fermeture de l'entrée par la digue, respectivement la scierie.

Alors que les exploitants de ladite scierie sont sur le point de cesser leur activité, la place actuelle de stockage du bois pourrait être reprise par son propriétaire, la commune de Saignelégier, pour y aménager une entrée conviviale avec places de parc sécurisées dans la mesure où les visiteurs n'auraient plus à franchir la route cantonale.

Les travaux de réaménagement complet du sentier qui longe le plan d'eau sont devisés à 500'000 francs et seront achevés en juin 2025 alors que les aménagements pour l'accueil des visiteurs se font attendre aussi bien sur le secteur de la Theurre que sur celui de la scierie.

Le Gouvernement entend-il toujours mettre en œuvre "la traversée d'une journée" ?

Vincent Wermeille (PCSI)

Co-signataires

- Sophie Guenot (PCSI)
- Ismaël Vuillaume (PVL)
- Patrick Chapuis (PCSI)
- Quentin Haas (PCSI)
- Vincent Hennin (PCSI)
- Blaise Schüll (PCSI)
- Alain Beuret (PVL)
- Suzanne Maitre-Schindelholz (PCSI)
- Jean Froidevaux (PCSI)

Intervention déposée officiellement le 30 octobre 2024